



HAL
open science

Fouille archéologique des abords de l'église Saint-Privat à Montigny-lès-Metz

Diane Carron

► **To cite this version:**

Diane Carron. Fouille archéologique des abords de l'église Saint-Privat à Montigny-lès-Metz. Les cahiers lorrains : organe des sociétés littéraires et scientifiques de Metz et de la Moselle, 2012, 3-4, pp.8-19. hal-01878094

HAL Id: hal-01878094

<https://hal.science/hal-01878094>

Submitted on 20 Sep 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Fouille archéologique des abords de l'église Saint-Privat à Montigny-lès-Metz

Diane Carron (Inrap – Direction inter régionale Centre/Ile-de-France)

Le projet de construction d'un immeuble locatif par l'Office Public HLM de la ville de Montigny-lès-Metz au 50-52 rue du Général Franiatte avait motivé en 2005 un diagnostic archéologique. Les terrains étaient alors occupés par un îlot d'habitation, détruit depuis¹. Un espace funéraire chrétien mais non daté précisément avait été identifié à une dizaine de mètres au nord-ouest des vestiges de l'ancienne église Saint-Privat (fig. 1). L'opération de fouille archéologique préventive visant à approfondir la connaissance de ces vestiges a été prescrite par le Service régional de l'archéologie et conduite par l'Inrap du 13 au 31 mars 2006 sur une surface de 150 m² ; elle a révélé une occupation humaine structurée et stratifiée débutant durant le haut Moyen Âge et présente, quoique de façon discontinue, jusqu'à l'époque contemporaine².

Il est apparu que la conservation des vestiges n'était pas égale sur toute l'emprise. Au nord-ouest, les vestiges de deux caves avaient détruits les niveaux archéologiques jusqu'au substrat alluvial. Pour ne pas déstabiliser les constructions subsistant au sud du chantier et hors de l'emprise du projet, un terre-plein de 2 m a été préservé, notamment le long de l'ancienne église. En contrepartie, il a été possible d'étendre l'emprise initiale du chantier vers l'est de quelques mètres carrés, là où des vestiges paraissaient préservés. Finalement la plupart des observations se concentre sur une étroite bande de terrain d'une trentaine de mètres carrés au nord du chantier ; la stratigraphie était conservée sur 1,60 m de profondeur.

1. Indices d'occupation antique

La commune de Montigny-lès-Metz a fourni de nombreux vestiges antiques, cet espace était traversé par l'ancienne *via Agrippa* dont la rue du Général Franiatte reprend une portion du tracé à quelques mètres du site fouillé en 2006. En 1522, des travaux liés à la restauration de l'église Saint-Privat avaient permis la découverte d'un fragment lapidaire où est inscrit : « *M... Publico sec./dano nautaru./Mosallitor. Liber./tabulario IIII VI / Augustali* »³.

L'exploitation des sablières de Mey, du Sablon et de Blory a révélé plusieurs sites⁴. Celle de Blory à 400 m sud de Saint-Privat était occupée par une villa gallo-romaine. Une nécropole à incinération a été mise au jour à environ 750 m à l'est de Saint-Privat lors des travaux de la cité Jérusalem⁵.

Durant la fouille présentée ici, aucun vestige structuré d'époque gallo-romaine n'a été détecté, en revanche quelques indices épars rendant compte de la proximité d'une occupation antique ont été recueillis : des tessons de sigillées et de céramique peinte figuraient de façon intrusive dans le comblement des structures ainsi qu'une douzaine de monnaies émises entre les règnes d'Auguste et Théodose Ier ; la plupart était piégée dans les alluvions de la Seille. Enfin, la présence de mortier hydraulique erratiques, de briques peignées et de quelques fragments de *tegulae mammatae* dans le remplissage des structures du site laisse plus précisément supposer l'existence d'un équipement thermal dans les environs du site.

¹ Gilles MANGIN, *Montigny-lès-Metz (Moselle) « 50 rue Franiatte »*, rapport de diagnostic archéologique, Metz, Inrap Grand Est Nord, 2005, 34 p.

² Diane CARRON (dir.), *Montigny-lès-Metz, 50-52 rue Franiatte (Moselle)*, rapport final d'opération de fouille, Metz, INRAP Grand Est Nord, 2008, 110 p. Le lecteur trouvera notamment les annexes scientifiques rappelées ici succinctement.

³ « À M[arcus ?] Publius Secundanus, affranchi des nautes de la Moselle, caissier, sévir augustal ». Ce personnage appartenait au collège chargé de présider au culte impérial, fonction souvent réservée aux affranchis qui ne pouvaient prétendre à la haute magistrature, dans Pascal FLOTTÉ, *Carte archéologique de la Gaule, Metz 57/2*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 2005, p. 310, d'après la transcription de dom Calmet en 1756.

⁴ *Ibidem*, p. 310-314 et Pascal FLOTTÉ et Matthieu FUCHS, *Carte archéologique de la Gaule, Moselle 57/1*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 2004, p. 611-613.

⁵ Olivier FAYE, « Des sépultures à incinération gallo-romaines à Montigny-lès-Metz (Moselle) », *Revue Archéologique de l'Est*, 45, 1994, p. 117-136.

2. Occupation alto-médiévale

2.1. Le bâtiment sur poteaux des VII^e-VIII^e siècles

Un bâtiment sur poteaux de bois était partiellement conservé sur un peu plus de 2 m², associé à plusieurs séquences de sols stratifiés sur une vingtaine de centimètres d'épaisseur (fig.2). Bien que largement démolie par les installations postérieures, le radier consistait en petits moellons non jointoyés d'un module inférieur à 0,15 m dont la facture rappelle le petit appareil utilisé, par exemple, dans la construction de l'aqueduc antique de Jouy-aux-Arches. Ces moellons posés à plat supportaient un premier niveau de sol constitué d'un mortier de chaux et de matrice argileuse jaune épaisse de 8 cm environ. Ce sol a livré du mobilier céramique datable des VII^e-VIII^e siècle (fig.3), notamment un pot globulaire de type « Kugeltopf »⁶.

Cette première chape compacte a été rechargée par un radier de moellons supportant une chape de mortier de chaux qui a rehaussé le niveau de circulation ultérieur. Quelques éléments céramiques ont été ramassés sur ce sol, ils datent du VIII^e siècle. Dans cet espace et fonctionnant avec ce deuxième état du sol, deux trous de poteaux ont été fouillés à l'altitude de 187,59 m (fig. 4). Leur creusement peu important, environ 0,15 m par rapport au sol d'origine, était large de 0,35 à 0,40 m, ils étaient espacés de cinquante centimètres pour deux d'entre eux, le troisième disposé à 2,40 m de distance. L'un d'eux a dû subir un incendie car tout autour de lui le sol porte des traces de rubéfaction. Les calages des poteaux constitués de petites pierres calcaires maintenues sur chant. Ces poteaux ont pu soutenir une charpente, quoique que leur gabarit n'excédant pas 0,20 m de large et la ténuité de leur fondation suppose soit une structure porteuse assez légère, soit un dispositif avec poteaux intermédiaires.

Cette séquence d'occupation était elle-même scellée par un sol construit (un radier supportant une chape en mortier de chaux) n'ayant pas livré de mobilier.

La bonne conservation de ces sols contraste avec les structures de même nature habituellement mises au jour en Lorraine, où les niveaux de circulation sont souvent détruits. La présence régulière de traces charbonneuses à chaque niveau d'occupation laisse penser que le bâtiment était doté, à l'intérieur ou à proximité immédiate, d'un foyer dont les cendres ont été piétinées.

Ce type de bâtiment sur poteaux est attesté en Lorraine entre le VI^e siècle et le XII^e siècle⁷. Celui de Montigny-lès-Metz ne perdure pas dans cette forme au-delà du IX^e siècle.

A plus de 5 m de ce bâtiment et sans lien stratigraphique avec lui du fait de la présence intermédiaire de caves, deux fosses ont été fouillées ; leur comblement hétéroclite comprenait des éléments céramiques des VII^e-VIII^e siècle. En outre et c'est assez rare pour être remarqué, un triens (fig.5) produit entre le VI^e et le VII^e siècle après J.-C. figurait en situation résiduelle dans un niveau postérieur⁸.

2.2. Les cabanes excavées des IX^e-XI^e siècles

À ce bâtiment mérovingien, succède une phase caractérisée par l'aménagement de cabanes excavées. Trois structures excavées ont été identifiées, deux repérées seulement en limite de l'emprise de la fouille, la troisième fouillée intégralement. Cette dernière mesurait 2,95 m de long, 2,80 m de large pour une profondeur conservée de 0,56 m. Le fond de la structure est surcreusé par une rigole conservée sur 1,90 m de long dans le sens nord-sud et une vingtaine de centimètres de profondeur. Plusieurs trous de poteaux étroits mais profonds de plus de trente centimètres ont été creusés aux extrémités de cette rigole ; leur utilité était de soutenir la panne faîtière de la cabane. D'autres trous de poteaux intermédiaires disposés à des profondeurs variant entre une vingtaine et une cinquantaine de centimètres ont pu venir renforcer la structure porteuse. L'hypothèse qu'ils aient appartenu à un dispositif de métier à tisser est à retenir⁹ ; toutefois, aucun objet lié au travail du textile n'a été retrouvé

⁶ Se reporter pour plus de détail à Rachel PROUTEAU « Étude de la céramique » dans Diane CARRON, *ouv. cit.*, p. 42-78.

⁷ Edith PEYTREMANN, *Archéologie de l'habitat rural dans le nord de la France du IV^e au XII^e siècle*, Saint-Germain-en-Laye : AFAM, 2003, I, p. 157.

⁸ Monogramme *Cl* sur l'avvers, *Ω* sur le revers ; origine incertaine peut-être Clermont dans l'Oise, voir Jean-Denis LAFFITTE, « Inventaire des monnaies » dans Diane CARRON, *ouv. cit.*, p. 92-94.

⁹ Collectif 1988 : *Un village au temps de Charlemagne. Moines et paysans de l'abbaye de Saint-Denis du VII^e siècle à l'an Mil*. Paris : RMN, 1988, p. 281.

dans cette structure.

D'après la morphologie des tessons recueillis dans le comblement de la cabane, le lot de poteries abondant issu du remplissage de la cabane est principalement attribuable aux IX^e-XI^e siècles tels que des pots aux cols perforés d'un trou de suspension ou encore des pots à bec tubulaire (fig.3). Par rapport à l'époque mérovingienne, les décors évoluent également vers des motifs ondulés entrecoupés de lignes incisées où des motifs indiquant l'usage de molettes losangiques et quadrangulaires. Un fragment de céramique peinte pouvant provenir des ateliers de Pingsdorf (Allemagne), voire s'inspirant de cette production, est caractéristique des X^e-XII^e siècles¹⁰.

Une graine extraite de la base du remplissage de ce fond de cabane a été datée par le radiocarbone au laboratoire Leibniz de l'université de Kiel. La date d'éclosion de cette graine est comprise entre 898 et 1020 apr. J.-C. (avec une correction à deux sigmas à 95,4 %) et un resserrage sur les années 944-1020 avec 79,2 % de probabilité.

Un sondage ponctuel dans les deux autres structures excavées a permis d'établir une postériorité du fond de cabane 2 par rapport au fond de cabane 1. Le lot de céramiques issues de ce test est homogène, datable également des IX^e-XI^e siècles, constitué de fragments de pots globulaires tournés à lèvre en profil quadrangulaire avec une préférence pour les formes aux cols perforés d'un trou de suspension. Entre ces cabanes excavées, le niveau de circulation est caractérisé par un matériel céramique des IX^e-XI^e siècles, ainsi qu'un lot varié d'appliques en os décorées de stries ou d'ocelles (fig.6). Ce genre d'éléments ornementait des coffrets ou des meubles, il se retrouve davantage en contexte privilégié (urbain ou seigneurial) depuis l'époque carolingienne jusqu'au plein Moyen Âge¹¹.

Ces trois fonds de cabane conservés sur une bande de moins de dix mètres de long, dont deux se recoupent attestent une utilisation dense de l'espace probablement lié à des activités artisanales développées par la communauté humaine résidant alors en ce lieu. L'utilisation de ces cabanes est avérée aux VIII^e-IX^e siècles, leur abandon intervenant aux IX^e-XI^e siècles. Cet espace était donc habité de façon concomitante à la desserte de l'église Saint-Privat, laquelle est mentionnée dans la liste stationnelle du clergé de Metz à la charnière des VIII^e-IX^e siècles apr. J.-C.¹². Si l'édifice partiellement conservé présente un style architectural certes médiéval mais plus récent, on suppose que l'édifice mentionné dans cette liste stationnelle était bâti dans ce secteur de l'actuelle ville de Montigny-lès-Metz et qu'il ne correspondait pas à un oratoire isolé mais au moins à une église de hameau.

Notons que dans les régions septentrionales, l'existence de ce vocable ne semble pas antérieure à la diffusion du culte de saint Privat depuis le prieuré lorrain de Salone placé en 777 sous la dépendance de l'abbaye de Saint-Denis, laquelle s'était vue offerte des reliques de saint Privat de Mende¹³. Cette date pourrait fournir un *terminus post quem* sinon à l'édifice au moins à sa dédicace. Le site de Saint-Privat se situe à environ 4 km de la cathédrale de Metz, une distance qui évoque la *rasta* germanique à partir de laquelle fut fondée la lieue française, équivalant à 4,440 m et définissant de façon foncière et juridique la banlieue d'une ville au Moyen Âge¹⁴.

2.3. Environnement du site

Quelques observations permettent de compléter l'image que l'on peut restituer du paysage environnant le site à l'époque carolingienne. En effet, un échantillon de 172 graines a été collecté à la base du comblement de la cabane¹⁵. La majeure partie provient de plantes céréalières (avoine, orge, blé, seigle) et du cortège des mauvaises herbes qui les accompagne (brome-seigle, chénopode blanc, patience

¹⁰ Fragment figurant dans l'unité stratigraphique 1051 à la base du fond de cabane 3. Je remercie madame Lansival (Inrap) de m'avoir renseignée sur ce point.

¹¹ Frédéric CHANDEVAU, « La motte castrale de Boves (Somme). Tabletterie et petits artefacts (X^e-XVI^e siècles) », *Revue archéologique de Picardie*, 1-2, 2002, p. 39.

¹² Theodor KLAUSER, « Un document du IX^e siècle, notes sur l'ancienne liturgie de Metz », *Annuaire de la Société d'histoire et d'Archéologie Lorraine*, 38, 1929, p. 497-510 et plus récemment Michèle GAILLARD « La présence épiscopale dans la ville du haut Moyen Âge : sanctuaires et processions », *Histoire urbaine*, 10, 2004/2, p. 123-140.

¹³ Archives départementales de la Meurthe-et-Moselle, diplôme de Charlemagne : G 468.

¹⁴ Anne JOURDAN-LOMBARD, « Oppidum et banlieue : sur l'origine et les dimensions du territoire urbain », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 27-2, 1972, p. 390.

¹⁵ La caractérisation carpologique est due à Julian Wiethold dans Diane CARRON, ouv. cit., p. 95.

crépe, centaurée, silène). Cela rend compte de la présence ici d'une zone de stockage et/ou de consommation de ces denrées¹⁶. L'analyse micromorphologique d'un prélèvement du comblement a en outre livré de nombreuses traces de torchis¹⁷. Leur présence signifie la proximité d'un tel type de construction, soit dans la cabane elle-même, soit dans un bâtiment voisin.

Enfin, la caractérisation des restes fauniques présents en abondance dans cette cabane alors devenue dépotoir semble montrer en cet endroit du site une consommation de viande diversifiée et jeune (suidés, bovidés, caprinés, volailles), complétée par des moules d'eau douce¹⁸. La grande quantité de céramiques et les rejets de repas, notamment des carcasses calcinées orientent l'interprétation vers un site de consommation alimentaire et non d'élevage.

2.3. Un pôle funéraire au X^e siècle

Une sépulture a été installée dans le niveau d'abandon des fonds de cabanes à l'altitude de 187,59 m. La fosse aménagée sur le pourtour par des blocs de pierres grossièrement équarris contenait les restes d'un individu, inhumé sur le dos, la tête à l'ouest (fig.7). La moitié supérieure du tronc faisait défaut en raison de l'installation de la fondation du mur 4 ; en outre, une partie des membres inférieurs était également absente, enlevée vraisemblablement lors de l'installation d'un sol ultérieur. Les caractéristiques morphologiques du bassin de l'individu inhumé ici plaident plutôt en faveur d'un sujet de sexe féminin et de taille adulte¹⁹. Aucun accessoire ni dépôt n'était associé à la section du défunt observable ; seuls cinq clous trouvés à proximité ou au contact des ossements rendent compte d'une inhumation en cercueil. La sépulture, bien que partiellement observable, s'apparente à un coffrage mixte alliant un contenant cloué avec un entourage partiel de moellons d'un module supérieur au petit appareil employé jusque-là sur le site. La chronologie de ce type de tombe reste large, comprise entre le VII^e et le XI^e siècle²⁰, d'autant qu'il n'est pas possible de savoir si elle était agrémentée d'une logette céphalique. La datation par le radiocarbone d'un échantillon du squelette fournit une période comprise entre 903 et 1031 apr. J.-C. (95,4 % avec une précision de deux sigmas) avec un écart resserré entre 969 et 1031 (92,5 %). Cet écart d'une soixantaine d'année peut paraître assez important, il correspond à un effet de plateau de la désintégration du carbone 14 observable durant quelques décennies autour de l'an Mil.

Bien que cette tombe soit la seule occurrence reconnue dans cette phase d'occupation, il semble qu'entre le dernier tiers du X^e siècle et le premier tiers du XI^e siècle, la mutation funéraire de ce secteur, précédemment dévolu à des installations domestiques, corresponde à l'évolution du pôle religieux centré autour de l'église Saint-Privat. Cela pourrait traduire la mise en place d'une organisation de nature paroissiale avec une église et son cimetière. Cet édifice est encore mentionné au XI^e siècle comme l'une des églises de la ville de Metz vers laquelle le clergé devait faire une station aux Rogations²¹. Une lettre-patente de 1194 signée de l'évêque de Metz Bertrand indique que l'abbé de Saint-Clément avait le droit de patronage et percevait les dîmes de l'église de Saint-Privat dès le milieu du XII^e siècle²².

¹⁶ Le lecteur intéressé par l'étude des restes végétaux sur des sites contemporains de celui-ci pourra se reporter à Laurent VERMARD, Julian WIETHOLD et Michiel GAZENBEEK, « Production agricole et stockage dans une ferme du début du VII^e s. à Aubréville (Meuse) », *Revue archéologique de l'Est*, 57, p. 315-332.

¹⁷ La lecture des lames minces est due à Anne Gebhardt-Even dans Diane CARRON, *ouv. cit.*, p. 89-90.

¹⁸ La détermination des espèces fauniques est l'interprétation des 279 restes de faune présents dans la cabane 1017 est due à Franck Decanter, *ibidem*, p. 79-88.

¹⁹ Jaroslav BRUZEK, Aurore SCHMITT, Pascal MURAIL, « Identification biologique individuelle en paléanthropologie. Détermination du sexe et estimation de l'âge au décès à partir du squelette », dans Olivier DUTOUR dir., *Objets et méthodes en paléanthropologie*, Paris, CTHS, 2005, p. 217-246.

²⁰ Henri GALINIÉ et Elizabeth ZADORA-RIO, *Archéologie du cimetière chrétien*, Tours, La Simarre, 1996, (11^e supplément à la *Revue Archéologique du Centre*), p. 287-288.

²¹ Jean-Baptiste PELT, *Études sur la cathédrale de Metz, La Liturgie I (V^e-XIII^e s.)*, Metz, Imprimerie du Journal Lorrain, 1937, p. 138-139.

²² Arch. dép. Mos. H 648. Je remercie P.-E.Wagner de m'avoir renseignée, notamment sur ce point.

3. Le développement du cimetière à l'époque moderne

Un niveau sépulcral caractérisé par la présence de quinze sépultures primaires implantées sur un axe est-ouest a été identifié entre 0,05 m et 0,50 m sous le niveau de circulation actuel sur le niveau d'abandon des vestiges du haut Moyen Âge. Il s'agit de fosses simples sans aménagement remarquable, celles qui ont été fouillées, essentiellement lors du diagnostic n'ont accueilli qu'un seul individu. Aucun objet n'était associé à ces défunts ; les couches de comblement des sépultures contenaient des fragments de céramiques glaçurées et de grès à sel qui excluent une installation de ces tombes avant les XV^e-XVI^e siècles. La présence d'abondantes céramiques vernissées des XVIII^e-XIX^e siècles présente dans les fondations des murs postérieurs les fournit un *terminus ante quem* à ce secteur funéraire compatible avec la désaffectation du cimetière paroissial de Saint-Privat en 1810.

Entre l'installation de la tombe en coffrage mixte et l'abandon du cimetière, ce n'est qu'une infime portion préservée du dernier état du cimetière adjacent à l'église Saint-Privat qui a pu être observée, du fait de l'urbanisation de ce quartier. Il apparaît toutefois qu'en cette parcelle, le cimetière n'a pas été trop invasif en profondeur puisque divers niveaux sous-jacents d'époque mérovingienne étaient conservés à moins de 0,60 m du sol actuel ; il est possible qu'il se développât davantage dans d'autres directions.

La consultation des sources écrites concernant les environs de Saint-Privat peut éclairer sur l'histoire de ce lieu. À la fin du Moyen Âge, le site de Saint-Privat, a constitué un poste stratégique par rapport à la ville de Metz. C'est au niveau de cette église que le duc de Lorraine René II fut refoulé à quatre reprises entre 1489 et 1490, jusqu'à Pont-à-Mousson ; il ne parvint pas à assiéger Metz où l'alarme avait été donnée aux troupes par des éclaireurs cantonnés à Saint-Privat²³.

Depuis l'époque moderne, le statut canonique de l'église est instable. On signala d'abord d'importants travaux en 1522 dans l'église Saint-Privat, pour renforcer les fondations et voûter l'édifice²⁴. À cette époque, une confrérie est signalée à Saint-Privat ; les confrères devaient prendre part aux processions ordinaires menées par le chapitre cathédral de Metz²⁵ ; toutefois le nombre des confrères n'est pas signalé. En 1552, l'église fut restaurée et abrita dès 1561 le prêche des familles protestantes²⁶. Restituée au culte catholique en 1591, elle n'est déjà qu'une succursale de l'église de Montigny, seuls les offices de la fête du saint patron et du Jeudi saint étaient célébrés à Saint-Privat, les messes dominicales et les baptêmes avaient lieu dans l'église principale²⁷. En 1650, Saint-Privat devient une annexe de la paroisse de Magny, mais les habitants réclament un ministre du culte toute l'année qui leur est un temps accordé, puis retiré en 1677²⁸.

Un mémoire daté de 1705 signale que le vicaire de Saint-Privat entreprit divers travaux au niveau du portail et du chœur de l'église notamment et qu'il a abaissé la cour de la hauteur de deux pieds (ce qui s'élève à 0,57 m sur la base du pied lorrain mesurant 0,285 m). Il aplanit aussi le chemin longeant la maison curiale, l'église et le cimetière²⁹. Ces travaux non négligeables expliquent probablement en partie les lacunes stratigraphiques concernant le plein Moyen Âge.

Le hameau de Saint-Privat ne comptait que neuf feux en 1671, et encore moins d'une quinzaine en 1789 alors que la population de Montigny s'élevait à 150 feux³⁰. La figuration des abords de l'église Saint-Privat sur les documents planimétriques du XVIII^e siècle rend compte de la progression du tissu urbanisé dans le village de Montigny au détriment du pôle de Saint-Privat qui semble alors isolé. Si le cimetière fut agrandi en 1788 pour passer de trente-deux toises carrées à soixante-quatre toises et vingt-sept pieds³¹, soit un peu plus de 190 m², l'église elle-même fut désaffectée et transformée en

²³ Jean-François HUGUENIN, S. LAMORT ed., *Les chroniques de la ville de Metz 900-1552*, Metz : Lamort, 1838, 514-515.

²⁴ Philippe de VIGNEULLES, Charles BRUNEAU (ed.), *Chronique*, Metz, Société d'histoire et d'archéologie de la Lorraine, 1933, 434.

²⁵ Jean-François HUGUENIN, *ouv. cit.*, p. 779-784.

²⁶ François REITEL et Lucien ARZ, *Montigny-lès-Metz*, Metz, Editions Serpenoise, 1988, p. 52.

²⁷ Archives départementales de la Moselle (Arch. dép. Mos.) H 648 : visite pastorale de l'église Saint-Privat par Georges d'Aubusson de la Feuillade en 1641, 4 f.

²⁸ Renseignements fournis par P.-E. Wagner.

²⁹ Arch. dép. Mos. 61 J 484.

³⁰ François REITEL et Lucien ARZ, *ouv. cit.*, p. 50.

³¹ Arch. dép. Mos. 29 J 61.

hangar militaire dès 1793. Le rattachement à l'église Saint-Joseph de Montigny fut officialisé en 1809³² en même temps que la réunion des deux communes ; l'abandon définitif du cimetière de Saint-Privat fut prononcé l'année suivante.

Deux sondages pratiqués dans les archives paroissiales rendent compte de l'oscillation du nombre de sépultures pratiquées sur ce site aux XVII^e et XIX^e siècles. Entre 1695 et 1731, on ne relève que treize inhumations, celles de notables et bienfaiteurs du lieu³³. En revanche, pour les seules années 1804-1807, soixante-trois individus ont été inhumés (vingt-six de sexe féminin, trente-sept de sexe masculin)³⁴. Les métiers les plus cités pour les chefs de famille, leur épouse ou leur enfant sont liés au travail de la terre : maraîchers³⁵ (vingt-cinq), jardiniers (sept), vigneron (trois), fermier (un). Sont répertoriés également quelques maréchaux ferrant (trois), un tailleur d'habit, un batelier, un aubergiste, un berger, cinq manœuvres et deux employés. L'image de la population inhumée au cimetière Saint-Privat dans la première décennie du XIX^e siècle porte encore massivement l'empreinte de la ruralité.

La courbe des décès, dressée pour ces trois années indique une proportion majoritaire de décès avant l'âge d'un an, classique avant la mise en place de campagnes systématiques de vaccination au cours du XIX^e siècle. Pour ces trois années, la distribution des âges au décès est fidèle à l'image d'une population paroissiale.

4. La trame bâtie de la parcelle

Au nord de la surface fouillée et en limite de l'emprise archéologique, les fondations d'un mur orienté selon un axe est-ouest ont été dégagées, il correspondait à la maison située au 50 rue Franiatte dont la construction a percé tous les niveaux archéologiques, y compris le niveau sépulcral immédiatement sous la surface herbée. La tranchée de fondation est large de 0,60 m ; le mobilier archéologique issu de son comblement est très hétérogène, une monnaie du XV^e siècle et des tessons de céramique moderne fixent le *terminus post quem* de cette tranchée. La fondation elle-même n'a pu être observée que par son parement au sud et au niveau d'une partie de sa fourrure. Il s'agit d'assises de moellons liées à un mortier de chaux blanc, recouvert d'un enduit de chaux mêlé à des fragments de tuileau destiné à étanchéifier le mur de ce qui devait être la cave de la maison au nord de ce mur et hors de l'emprise de la fouille.

Deux autres niveaux de construction ont été perçus dans l'extension nord-est de la fouille. Le plus ancien est installé sur un fond de cabane. Il s'agit du mur 1, repéré sur 1,10 m de haut et construit sur un axe est-ouest. Sa fondation en tranchée étroite repérée sur 0,70 m se poursuivait en profondeur et laisse suggérer une élévation importante, elle était comblée de matériaux de construction. L'élévation vue sur une quarantaine de centimètres était arasée. Elle n'était pas parementée, les moellons de module constant (0,10 m x 0,08 m) taillés en dépouille étaient liés à un mortier de chaux blanc³⁶. Un autre mur se développait vers le ouest et de façon perpendiculaire à celui-ci sans toutefois que les deux ne soient chaînés. Les gravats recouvrant ce mur n'ont pas été déblayés. En face interne, un enduit à la chaux non peint, non décoré et très solide couvrait le mur, il était joint au sol. Ce dernier consistait en un radier préparatoire de galets pris dans un mortier de chaux de 7 à 8 cm d'épaisseur. Le niveau de circulation est en mortier de chaux jaune très solide de 6 à 7 cm d'épaisseur. Ce sol a été repéré sur toute l'extension de la zone décapée au nord-est du chantier et n'a pas été retrouvé vers l'ouest au-delà du mur 4. Installé en appui sur les comblements peu résistants des fonds de cabane, le sol s'est affaissé d'une quinzaine de centimètres.

Une seconde séquence de construction succède à celle-ci, il s'agit d'une reprise à la fois du mur 1 et du sol 4 ; le mur 3 est élevé sur une partie de l'élévation du mur 1 qui a été arrachée et se prolonge d'est en ouest jusqu'à former un angle avec le mur 4. L'élévation est appareil double, le parement nord est constitué d'assises régulières de moellons ébauchés liés au mortier de chaux jaune ; ce parement

³² François REITEL et Lucien ARZ, *ouv. cit.*, p. 58.

³³ Ces recensions sont empruntées à Charles Beltzung et Marc Heilig auteurs de *Saint-Privat, première église de Montigny-lès-Metz*, archeographe : <https://archeographe.net/Saint-Privat-premiere-eglise-de> [en ligne] consulté le 14 novembre 2011.

³⁴ Arch. dép. Mos. 61 J 484/1C4 : registres de catholicité de Saint-Privat (1804-07).

³⁵ Le terme vernaculaire usité ici était « mésoyer ».

³⁶ Je remercie L. Vermard (Inrap) pour avoir apporté son concours à l'analyse des vestiges maçonnés.

coïncide en stratigraphie avec le sol 5. Le parement sud est globalement assisé, les moellons, du même module que ceux utilisés pour le mur 1, sont liés à un mortier de chaux et de sable jaunâtre très solide. Il est recouvert d'un enduit de chaux grossier.

L'installation du sol 5 qui correspond à la construction du mur 3 consiste en un remblai sableux gris épais de huit à vingt centimètres selon la nécessité de rehausser le niveau du sol 4 partiellement affaissé. Au-dessus, la surface du sol à dominante argileuse était épaisse d'une quinzaine de centimètres. Le mur 5, parallèle au mur 3, fonctionnait également avec ce niveau de sol, il n'était représenté que par sa tranchée de fondation large de 0,44 m remplie de pierres disposées de chant en hérisson. Le mur que cette fondation supportait a été récupéré.

Par la suite, une couche de remblai d'une trentaine de centimètres a recouvert le sol 5.

Pas plus que la première séquence, cette phase de construction n'a pu être datée précisément, faute de mobilier archéologique associé aux structures.

Enfin, le dernier mur installé, le mur 4, est orienté sur un axe nord-sud. Il a été vu sur 3 m de long et se poursuit au nord au-delà de l'emprise du chantier ; au sud, il est arasé mais semble se poursuivre également en direction de l'ancienne chapelle, toutefois l'amoncellement de gravats lié au remblaiement d'une cave n'a pas autorisé une observation fine. Ce mur a été vu au niveau de sa fondation seulement, laquelle est placée dans une tranchée étroite de 0,52 m de large comblée de moellons de module plus important qu'ailleurs sur ce site, d'une trentaine de centimètres environ, non équarris et liés sans organisation au mortier de chaux jaune. Le dérasement de cette fondation est apparu à l'altitude de 188,18 m. Ce mur recouvrait la tranchée de fondation du mur 6. L'articulation de ce mur avec les niveaux de sol 4 et 5 est peu compréhensible du fait du mode d'investigation mécanique dans cette zone du chantier initialement prévu pour estimer l'extension du site alto-médiéval. Toutefois, le type de fondation rencontré dans le mur 4 diffère des autres systèmes mis en œuvre sur ce site et plaide en faveur d'un état archéologique différent. En chronologie relative, il coupe la tranchée d'installation du mur 6 et pourrait donc correspondre à la dernière phase de construction réalisée ici.

En projetant les vestiges maçonnés découverts sur la trame parcellaire du cadastre de 1810 (fig. 8), le mur 6 orienté est-ouest pourrait correspondre à la limite sud de la parcelle bâtie 97 ; tandis que le mur 4 serait le pan occidental de la parcelle bâtie 98 accolée à l'église dont on reconnaît le plan avec son abside. Si aucune des constructions mises au jour ne s'apparentaient aux vestiges de l'ancienne église, il est possible qu'elles se rapportent à l'ancien presbytère. En effet d'après le cadastre communal de 1810, on perçoit bien que ce qui reste d'elle en élévation correspond au côté nord de l'édifice distant d'une dizaine de mètres des vestiges fouillés, cependant que le reste de l'édifice se développait vers le sud et l'ouest (parcelle 99). Le cimetière ne semblait plus occuper l'espace au nord de l'église mais uniquement au sud, dans un enclos (parcelle 101) jouxtant le mur-gouttereau sud de l'édifice désormais désaffecté.

Les parcelles ont été allouées à des particuliers pour aménager des maisons d'habitation et leurs annexes³⁷. Sur ce document, un doute subsiste quant à l'attribution de la parcelle comprise entre les numéros 97, 98, 99 et 100 qui est précisément celle concernée par la campagne de fouilles préventives dont la coloration pourrait laisser supposer à tort qu'elle était complètement bâtie.

4.1. Une sablière en rapport avec les constructions ?

Enfin, la structure fouillée la plus récente correspondait à une grande fosse qui s'ouvrait dès les niveaux humiques de la cour et mesurait plus de 6 m de long et 2,50 m de large en surface pour une profondeur d'1,80 m ; elle présentait un profil étranglé à mi-hauteur, en raison de l'effondrement des parois instables. C'est vraisemblablement l'extraction des niveaux sablo-limoneux qui a motivé le creusement de cette fosse. Le remplissage était très hétérogène, verre, briques, céramiques vernissées autant de matériaux présents en surface dans cette parcelle ainsi que des os humains. La présence d'une partie du squelette d'un individu en ayant conservé une logique anatomique signifie que le comblement de cette fosse est intervenu au maximum quelques mois après l'inhumation de cet individu. Il se peut

³⁷ Arch. dép. Mos. 30 P478/1, matrice cadastrale de 1810 et plan Arch. dép. Mos. 35 P 478 levé par le sieur Jacques. Parcelle 95 maison appartenant à la veuve de N. Job propriétaire ; parcelle 96 propriété de F. Boulay jardinier ; parcelles 97 propriété de N. Bérard jardinier ; parcelles 98 à 100 propriétés de J. Guevel notaire à Metz (dont 99 correspond à l'ancienne église ; parcelle 101 cimetière propriété communale.

que cette fosse ait été liée à l'un des chantiers de construction des maisons d'habitations proches après l'abandon du cimetière en 1810.

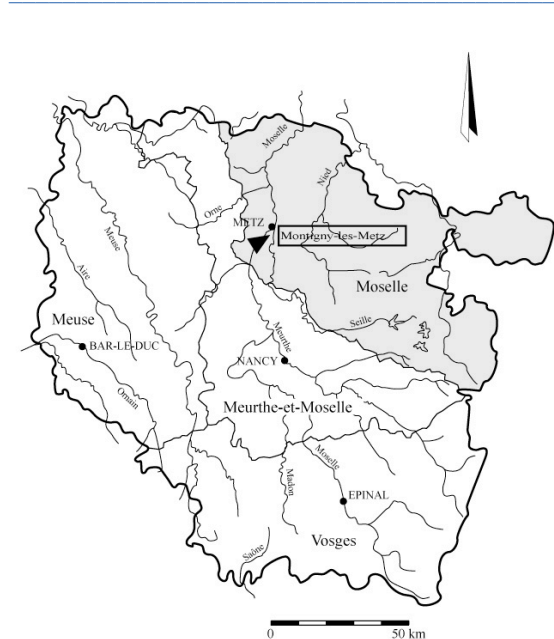
Conclusion

Malgré l'exiguïté de l'emprise de la fouille, il apparaît que l'occupation humaine perçue sur ce secteur de Montigny-lès-Metz a perduré depuis au moins depuis le VIII^e siècle jusqu'à nos jours. L'installation d'un bâtiment mérovingien intervient non loin d'un site antique attesté par de nombreux témoins gallo-romains dans l'environnement immédiat du site et corroboré par d'autres sites dans ce secteur de la plaine alluviale. La première occupation structurée est fixée aux VII^e-VIII^e siècles, elle s'inscrit dans un large mouvement d'implantations villageoises en Lorraine. En effet presque un tiers des sites connus entre le IV^e et le XII^e siècle a été fondé dès avant l'époque carolingienne³⁸.

Aux IX-X^e siècle, l'installation d'une série de cabanes excavées sur l'emprise de ce bâtiment semble avoir été motivé par une activité artisanale, compatible dans un cas avec un atelier de tissage, dans le voisinage immédiat d'un pôle culturel autour l'église Saint-Privat, elle-même bientôt flanquée d'un cimetière vers le début du XI^e siècle. La découverte de ce site portait à six le nombre de villages connus à la fin du 1^{er} millénaire apr. J.-C. dans un rayon de 10 km autour de la cité messine.

Si l'évolution de ce secteur au Moyen Âge n'est pas très bien renseignée par les vestiges, toutefois la documentation écrite tend à montrer que le tissu urbain s'est rapproché de la ville de Metz dans le courant de l'époque moderne, le site de Saint-Privat oscillant alors entre église succursale catholique et prêche protestant. Ce n'est qu'à l'ère industrielle avec le développement du réseau ferroviaire et à la faveur du redéploiement militaire que la population s'est à nouveau installée autour du pôle ancien et en a presque complètement absorbé les vestiges. A l'exception de la chapelle Saint-Privat restaurée en 2006-2009, les terrains sont aujourd'hui occupés par un immeuble d'habitations.

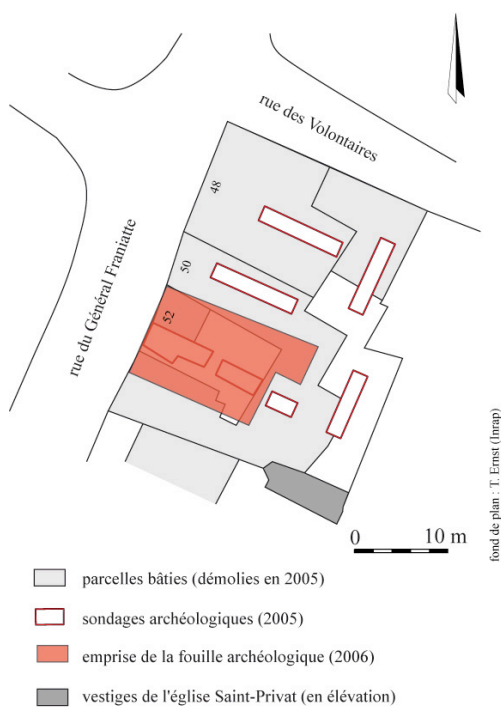
³⁸ Edith PEYTREMANN, *ouv. cit.*, p. 149.



Situation de Montigny-lès-Metz en Lorraine



Localisation du chantier sur l'extrait de la carte I.G.N. 1/25000

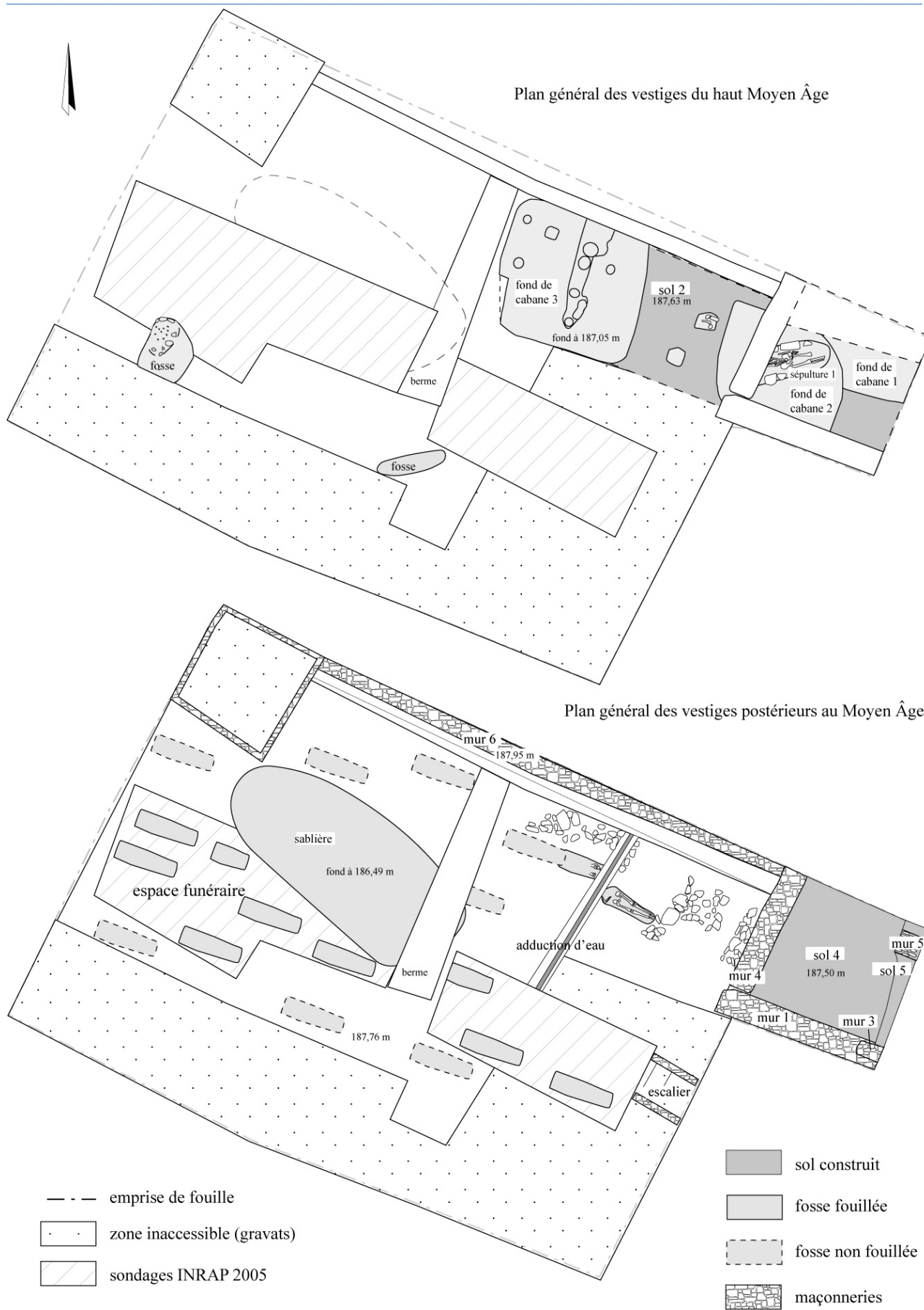


Localisation du projet au 50-52 rue du Général Franiatte



Eglise Saint-Privat désaffectée et transformée en maison (vue prise en 2006)

fig. 1 : localisation du chantier sis au 50-52 rue du Général Franiatte. © Inrap.



0 5 m DAO : D. Carron
 fig. 2 : occupation du site depuis le haut Moyen Âge jusqu'au XIX^e siècle. © Diane Carron.

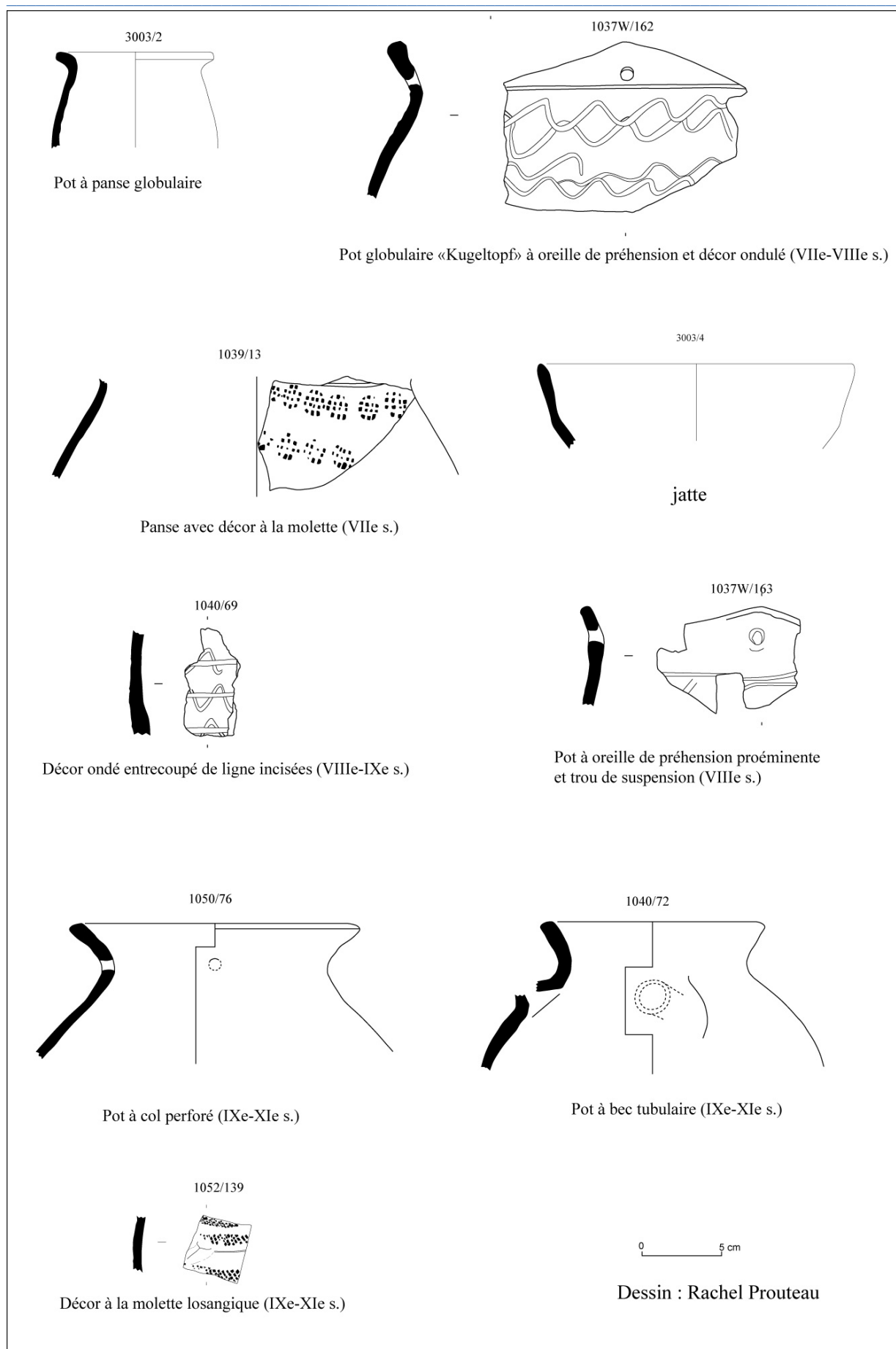


fig. 3 : extrait des formes céramiques (VII^e-XI^e siècles). © Rachel Prouteau.



fig. 4 : sol construit datant des VII^e-VIII^e siècles. © D. Carron.

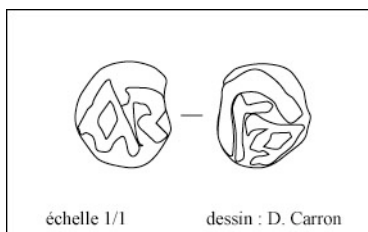


fig. 5 : triens mérovingien. © Diane Carron.

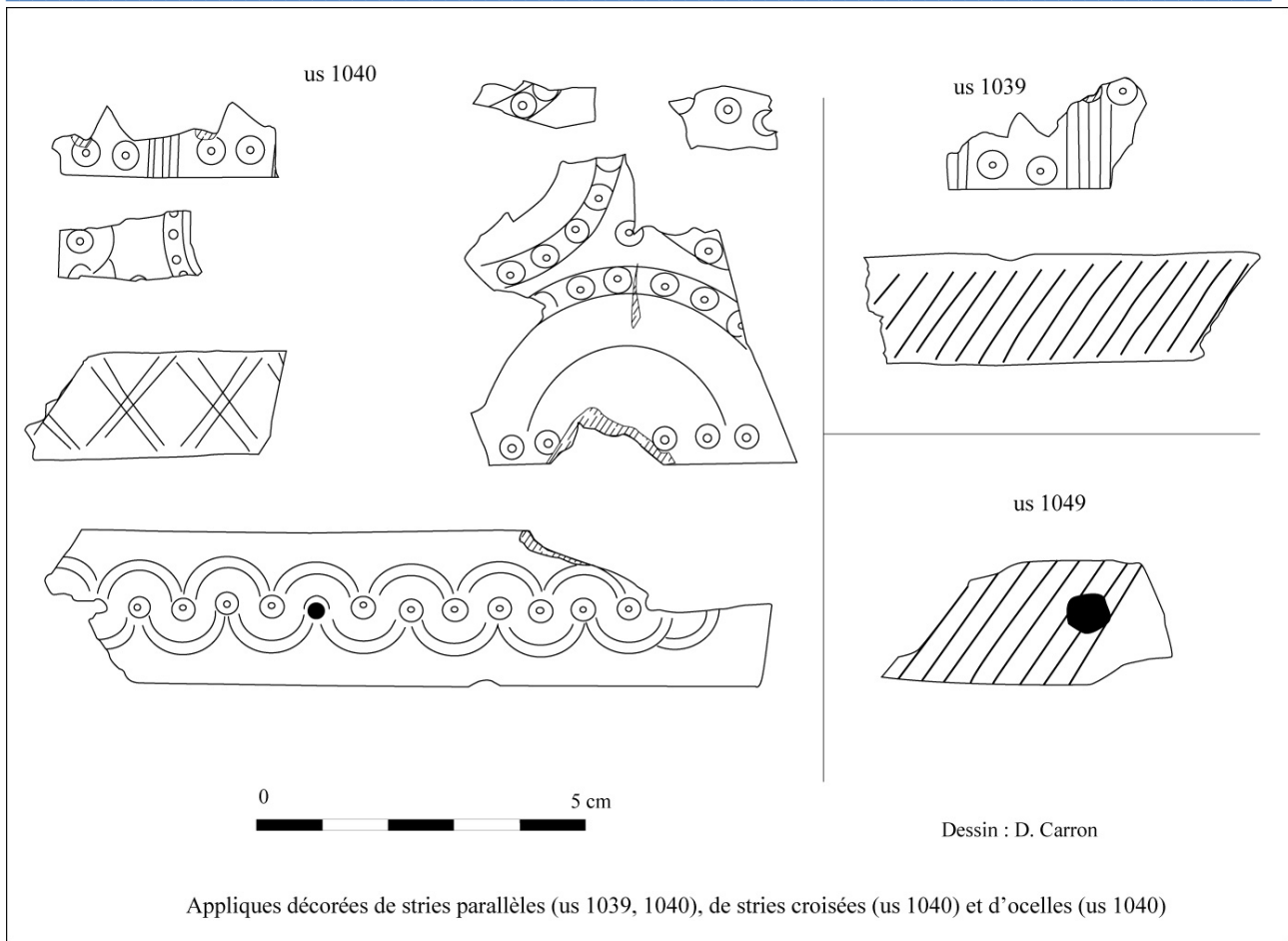


fig. 6 : appliques décorées (IX-XII^e siècles). © Diane Carron.



fig. 7 : sépulture en coffrage mixte des X^e-XI^e siècles. © D. Carron.



fig. 8 : positionnement des vestiges fouillés sur le cadastre napoléonien.